



# PERFORMANCE DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES EN 2018

La MRC de La Côte-de-Beaupré, dont la population totale est de 28 542 habitants en 2018, est composée de 9 municipalités (Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré, Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Joachim, Saint-Tite-des-Caps et Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente) pour lesquelles elle assure la collecte des matières résiduelles depuis 2004.

## Matières recyclées et valorisées

En 2018, près de 5 500 tonnes de matières résiduelles ont été récupérées sur le territoire de la MRC de La-Côte-de-Beaupré et

détournées de l'enfouissement. Cette récupération a été effectuée par l'entremise des collectes sélectives (collecte des bacs bleus et ramassage des feuilles et résidus verts) et des 6 écocentres municipaux, ce qui représente un **taux de récupération de 38%**.

Les matières recyclables collectées dans les bacs bleus sont acheminées au centre de tri de la Ville de Québec pour être triées, mises en ballot et par la suite recyclées.

Les feuilles et autres résidus verts collectés sont quant à eux acheminés à un centre de compostage ou chez un agriculteur de la région pour être compostés.

Les matières recyclables et valorisables récupérées via les écocentres sont quant à elles acheminées soit à un centre de tri de matériaux secs pour être triées et par la suite recyclées ou valorisées, ou soit directement à un recycleur qui les traite et réintroduit les matériaux dans un cycle de production de nouveaux produits.

**Les municipalités de la MRC font bonne figure en gestion des matières résiduelles et obtiennent un rendement plus élevé que la moyenne des municipalités de taille comparable dans la province. En effet, elles ont récupéré, via la collecte**



**sélective des matières recyclables (bacs bleus), l'équivalent de 113 kg/habitant de matières recyclables (incluant les institutions, commerces et industries), alors que la moyenne des municipalités de taille comparable était de 93 kg/habitant en 2017.**

## Matières enfouies

En 2018, 9 000 tonnes d'ordures et d'encombrants ont été collectées ou récupérées via les écocentres puis enfouies. Cela représente une moyenne de 315 kg/habitant. À ce niveau, les municipalités de la MRC enregistrent une moins bonne performance que la moyenne provinciale qui était de 263 kg/habitant en 2017. Des efforts doivent être

poursuivis afin de réduire davantage la quantité de matières résiduelles enfouies.

## Objectifs visés

Le taux de récupération global visé est de 60%. Pour atteindre cette cible, la MRC et ses municipalités poursuivront leurs activités de sensibilisation à la réduction à la source des déchets, au réemploi des objets encore en bon état, et à la récupération des matières recyclables par l'entremise de la collecte sélective et des écocentres. De plus, l'implantation éventuelle de la collecte des matières organiques permettra également d'augmenter le taux de récupération et de réduire de manière significative la quantité de déchets enfouis.



Source : Dominique Lemay

## Services et programmes offerts par la MRC de La Côte-de-Beaupré

Évaluation foncière

Aménagement du territoire

Permis de construction et taxation pour les TNO

Service d'aide à la rénovation patrimoniale (SARP)

Cour municipale commune (Côte-de-Beaupré, Charlevoix et Île d'Orléans)

Programmes SHQ (rénovation en région, adaptation de domicile et petites établissements accessibles)

Gestion des matières résiduelles

Sécurité publique



MRC de La Côte-de-Beaupré

Téléphone: 418 824-3444

Courriel: [info@mrccotedebeaupre.qc.ca](mailto:info@mrccotedebeaupre.qc.ca)

[www.mrccotedebeaupre.com](http://www.mrccotedebeaupre.com)

3, rue de la Seigneurie  
Château-Richer (Québec) G0A 1N0

Suivez-nous